



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMITE NATIONAL DU
RASSEMBLEMENT POUR
LE DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

COMMUNIQUE N° 0005/CNRD/2022

Dans la poursuite des opérations de récupération des domaines publics de l'Etat déclenchées depuis novembre 2021, le Comité National du Rassemblement pour le Développement a reçu ce mardi 15 février 2022, les occupants des villas de la Cité Ministérielle et des domaines publics maritimes du Petit Bateau.

Considérant que tous les domaines précités sont publics, et par conséquent inaliénables, les occupants ont été invités à prendre toutes les mesures idoines pour libérer les lieux avant le 28 février 2022 à minuit.

Dans la même logique, les cadres impliqués dans la délivrance des faux documents seront très prochainement présentés devant les juridictions compétentes.

Le CNRD rassure l'opinion nationale et internationale que ces actions n'ont pour seul objectif que la récupération des domaines publics de l'Etat dans l'intérêt supérieur du Peuple de Guinée.

Conakry, le 15 février 2022

Pour le Comité National du Rassemblement pour le Développement
(CNRD)

Colonel Sadiba KOULIBALY